Commune de
Val-de-Ruz

à compléter par la chancellerie

NUMÉRO : Q26.004
TH 772025
DÉPOSÉE LE : 26.06.2026
ATTRIBUTION À : SPORTS-LOISIRS-CULTURE
SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :
29.06.2026

Lieu et date : 26 juin 2026

Au nom du ou des groupe/s :

Auteur ou premier signataire : Yves Pessina

Autres signataires (prénoms, noms) :

Question

Piscine d'Engollon : faut-il s'inquiéter de l'état des installations ?

Texte :

Des usagères et usagers de la piscine d'Engollon ont récemment constaté que la peinture de la pataugeoire s'écaille et que des particules de peinture se déposent sur la peau des enfants, où elles sont difficiles à enlever. Le Conseil communal a-t-il connaissance de cette situation ? Des analyses ont-elles été réalisées afin d'exclure tout risque pour la santé ? Quelles mesures sont prévues et dans quels délais pour remédier à ce problème ? Par ailleurs, le plongeoir de 5 mètres est actuellement fermé. Pour quelles raisons et à quel horizon le Conseil communal prévoit-il sa réouverture ?

La question :

- la question doit être courte, la réponse le sera également. Si le sujet traité soulève plusieurs questions, un autre outil parlementaire est à utiliser (interpellation, motion, etc.) ;
- est déposée par écrit à la chancellerie **au plus tard le jour de la séance à midi**.